

Étudiant Apprenti Professeur (E.A.P)

Le dispositif "Étudiants Apprentis Professeurs" (E.A.P) n'est pas reconduit à la rentrée 2019. Aucun nouveau contrat d'EAP ne sera donc signé en septembre 2019.

Un nouveau dispositif à destination des étudiants dont le projet professionnel est de devenir professeur, les « **parcours de préprofessionnalisation** », sera **progressivement** mis en place. (

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid137417/preprofessionnalisation-une-entree-progressive-et-remuneree-dans-le-metier-de-prec>).

À noter :

- Pour l'année scolaire 2019/2020 l'**académie de Nantes n'est pas concernée** par le dispositif « parcours de préprofessionnalisation ».

M.A.J. le 06/05/2019

Dans cette rubrique

- [Offres d'emploi](#)
- [Accompagnants d'élèves en situation de handicap](#)
- [Assistants d'éducation](#)
- **[Étudiant Apprenti Professeur \(E.A.P\)](#)**
- [Recrutement de personnels contractuels](#)
- [Recrutement travailleurs en situation de handicap](#)
- [Recrutement sans concours](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37